



Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 9 Décembre 2023

Etaient présentes :

Pour le bureau :	Habeeba Majchrzak	Présidente
	Eszter Tellier	Trésorière
	Katia Lesi	Secrétaire adjointe

La secrétaire de l'école Nadia Moothéry

La présidente ouvre la séance à 19 h 04. Nous remercions les personnes présentes.

Nous déplorons le peu de personnes présentes, bien que plus nombreuses que l'an dernier (4 parents) En effet l'association appartient aux adhérents. Le bureau est là pour les représenter et valider des décisions prises en commun.

De plus l'association a besoin d'idées nouvelles qui permettent de la faire évoluer. La

Présidente présente les membres du bureau et la secrétaire.

SAISON 2022/2023

Effectifs de l'école :

- * 87 élèves inscrits dont 52 de Saint-Mard
- * 8 de Dammartin-en-Goële
- * 7 de Rouvres
- * 6 de Juilly
- * 14 de diverses communes *Les ensembles* :
- * La chorale enfant a accueilli 16 élèves.
- * L'orchestre à cordes : 4 participants (enfants et adultes confondus) dont une élève extérieure au violoncelle,
- * L'ensemble « Musiques actuelles » : 2 participants tous extérieurs à l'école.

Nous aimerions que plus de musiciens participent à ces ateliers gratuits car ils sont importants pour la progression musicale.

Animations de la saison :

- Fête d'Halloween très appréciée par les grands et les petits.
- Concert de Noël à l'église de Saint-Mard
- Remise des diplômes au Buffalo Grill
- Galette des rois avec les adhérents et leurs familles dans les locaux de l'école
- 2 auditions de classe avec une importante participation des jeunes musiciens et beaucoup de parents présents.
- Spectacle de fin d'année sur le thème des musiques du monde qui s'est déroulé dans la salle des Tournelles. Nous tenons à remercier les parents qui ont installé le très joli décor ainsi que les aides précieuses qui nous ont été apportées. Bravo aux participants et à leurs professeurs.

Rapport pédagogique :

Les examens ont pu avoir lieu normalement au mois de juin avec les résultats suivants.

Examens d'instruments : Guitare : 12 élèves (10 reçus et 2 excusés ou absents) – Piano : 30 élèves (27 reçus et 3 excusés ou absents) – Trompette : 4 élèves et 3 reçus – Violon : 9 élèves, tous reçus. – Accordéon : 1 élève reçu. -- Batterie : 2 élèves reçus.

Examens de solfège : 24 élèves présentés et 20 reçus. Ces examens commencent au niveau débutant 2 afin de permettre aux plus jeunes de se familiariser avec la théorie.

Nous rappelons à ce sujet qu'il est important de prévenir en cas d'absence de l'élève afin de ne pas perturber le déroulement des épreuves. Nous expliquons que les épreuves sont envoyées par la Fédération Musicale de Seine et Marne. Pour chaque matière et chaque niveau plusieurs pièces sont proposées, au professeur de choisir le morceau qui lui semble le plus adapté. Ceci nous garantit un niveau identique dans toutes les écoles affiliées à la Fédération. **Compte d'exploitation**

Les encaissements :

- **Subventions** : 40000 € de la ville de St-Mard.
- **Total des encaissements des élèves** : 46 046 €.
- **Inscriptions aux activités de groupes** (musiciens extérieurs à l'école): 400 €.
- **Ventes de livres/partitions**: 505 €. Il s'agit des livres en réserve à l'école pour les adhérents et pour les professeurs.
- **Locations d'instruments**: 220 €.
- **Caution badges d'accès à l'école**: 272 €
- **Photos**: 256 € (Il s'agit de l'organisation d'une séance photo en lien avec l'association Goële photo de Saint-Mard)



Ecole de Musique Bernard Teillard Saint-Mard

Les débours:

- **Les salaires (+primes)** : 53792 €.
- **Les charges sociales** : 37961 € + 448,5 €
- **Badges** : 100 € (remboursement des cautions)
- **Les abonnements** : (assurances, Seam (timbres pour les photocopies), ACMS (médecine du travail) Fédérations...) : 1225 €
- **Entretien et achat de matériel** : 459 €
- **Dépenses diverses** : 295 € pour les dépenses de bureau.
- **Repas de fin d'année avec les professeurs+ cadeaux** : 240 €.
- **Examens** : 810 €
- **Livres et partitions** : 393 €
- **Spectacles et festivités** : 784 €
- **Photos (Goële photo)** : 256€

Report de la saison 2022-2023 : 9 981 €

Le résultat de la saison laisse apparaître un solde de : 1 926 €

SAISON 2023/2024

Ensembles proposés :

Orchestre à cordes, ensemble guitares, chorale enfants, orchestre « musiques actuelles ». Nous rappelons que la participation à ces activités de groupe est gratuite pour les élèves de l'école et est accessible aux musiciens extérieurs moyennant un paiement de 70 € pour la saison.

Audition et spectacle des élèves :

- **Remise des diplômes** le **29 novembre à 17h30** dans l'école de musique
- **Un concert de Noël** à l'église de Saint-Mard le **09 décembre 2023 à 19h**
- **Les auditions** : Cette année 2 auditions sont prévues le **09 février et le 22 juin 2024**
Ces auditions, axées principalement sur des prestations individuelles ou en très petits groupes, sont faites principalement pour habituer les enfants à jouer en public et montrer aux parents les progrès de leurs enfants. Elles rencontrent un grand succès..
- **Le spectacle de l'école** le **03 mars 2024** à la salle des Tourmelles à 15 h 00
- **Journées Portes Ouvertes** : 2 ont eu lieu depuis septembre. La prochaine aura lieu début juin 2024.

Examens :

Examen de solfège : **mercredi 29 mai 2024 entre 13 h 30 et 17 h 00**. Il faut compter deux heures d'épreuves.

Examen d'instruments : **samedi 08 juin 2024** toute la journée. Des jurys extérieurs pour chaque instrument jugent les élèves.

Des convocations individuelles seront envoyées aux parents.

Nous vous demandons de bien respecter les heures de convocations et d'être compréhensifs quant à la durée des épreuves d'instruments. Nous ne maîtrisons pas la durée des délibérations des jurys d'examens

Les préinscriptions : A partir du 15 juin et jusqu'aux vacances d'été le 05 juillet.

Visibilité de l'école

- Le site internet fonctionne bien. Il est mis à jour en temps réel. Cela vous permet d'être informés des nouveautés. Vous pouvez également voir les photos des événements avec le code d'accès (à demander à Nadia au secrétariat) La page Facebook est également fonctionnelle.

Budget prévisionnel

- **Subvention** de la mairie de Saint-Mard : Nous expliquons qu'à l'origine la municipalité s'est engagée à nous verser une subvention au moins égale à nos charges sociales. Nous envisageons de demander 40 000 € cette année.
- **Les cotisations** sont estimées à environ 43 000 € et les inscriptions aux activités d'ensembles à 280 €.
- **Les livres et les locations** d'instruments sont estimés à 300 € et 120 €.
- **Les salaires** sont estimés à 48 000 € .
- **Les charges** sur les salaires sont estimées à 36400 €
- **La prime** 3 000 € brut : 1 000 € en décembre et 2 000 € en septembre (à condition que le bilan définitif nous le permette).
- **Les dépenses de fonctionnement** bureau, assurance, spectacle et les abonnements restent sensiblement les mêmes.
-



Remaniement du bureau , et recherche de bénévoles :

Nous sommes toujours à la recherche d'une secrétaire pour le bureau de l'association.

De plus, Eszter Tellier , trésorière du bureau a présenté sa démission, ne disposant plus d'assez de temps et d'énergie pour s'occuper de la trésorerie de l'École de Musique.

Il est impératif de reconstituer un bureau pour la poursuite des activités de l'École de Musique.

Vous pouvez nous rencontrer afin que nous vous expliquions en quoi consiste les postes vacants qui relèvent du bénévolat. Merci de vous faire connaître auprès de Nadia au secrétariat.

Points divers :

- **Aide pour l'organisation des spectacles.**

Pour le spectacle du mois de mars, nous avons également besoin d'aide. Inscrivez-vous, si ce n'est pas déjà fait, auprès de Nadia.

L'installation de la salle est une charge très lourde :

. Déménagement des instruments de l'école vers la salle et en fin de spectacle, retour vers l'école,

. Préparation, installation de la salle (chaises, matériel audio). Soit environ 1 h 30 le samedi matin afin d'installer les instruments sur la scène et les chaises dans la salle et 30 mn environ après le spectacle)

Nous renouvelons notre demande d'aide auprès des adhérents lors des spectacles afin d'installer le matériel et autres préparations.

Les personnes volontaires peuvent se faire connaître auprès du secrétariat de l'école.

- **Proposition d'une boîte à idées, qui sera prochainement mise à disposition au secrétariat.**

- **Problème de communication :** Tous les élèves de l'Ecole de Musique ne reçoivent pas les informations communiquées par mail sur les événements à venir et l'école de musique n'a pas toujours les réponses attendues pour l'organisation.

- **La chorale adulte est en suspens, faute de volontaires.**

- **Accès aux images sur le site.** L'autorisation sur les droits à l'image a été donnée ou non au moment de l'inscription à l'école de musique. Elle est modifiable à la demande.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 h 00

Hors assemblée :

Madame Rabeb Trabelsi a posé sa candidature pour remplacer Liliane Piquand, au poste de secrétaire du bureau (démission lors de l'assemblée générale du mois de novembre 2022). Elle va prendre ses fonctions immédiatement et sa candidature sera soumise à approbation des adhérents lors de la prochaine assemblée générale.